

Présentation

« Les enfants concernés par la mobilité et autres enfants touchés par la migration doivent être considérés comme des enfants d'abord et avant tout, et toute action les concernant doit se fonder, en premier lieu, sur leur intérêt supérieur. »¹

L'appel à projets *Vivre enfant dans la migration* est lancé par le Fonds Houtman de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (Bruxelles) en novembre 2018, sur fond de crise de l'accueil des réfugiés. L'Unicef dénonce alors 50 millions d'enfants déracinés dans le monde, dont la Belgique n'accueille qu'une infime partie.

L'enquête *What do you think ?* menée par Unicef Belgique², met en évidence deux grandes préoccupations exprimées par les mineurs exilés : l'inquiétude pour ceux qui sont restés au pays (dont les conséquences de la guerre, l'insécurité, les discriminations, la pauvreté et la corruption) et les difficultés rencontrées dans le pays d'accueil (dont l'isolement, l'éloignement de la famille, la procédure et les centres inadaptés aux besoins).

L'Unicef et d'autres acteurs soulignent également la pénibilité de la route de l'exil. Le départ marque souvent une rupture complète avec la vie *d'avant*, tandis que le trajet est parsemé d'obstacles périlleux et d'exactions en tous genres. À l'arrivée en Belgique, l'accueil est rarement à la hauteur des traumatismes subis.

Mais apparaissent aussi dans les témoignages des facteurs et tuteurs de résilience, comme l'école, les loisirs, les jeux, les amis, etc. Ce sont ces opportunités de refaire sens et lien que cible l'appel à projets, en développant deux axes de travail :

- AXE 1 — La reconnaissance et l'accompagnement immédiat des signes/symptômes de traumas par la sensibilisation/formation des intervenants de terrain aux questions de santé mentale ;
- AXE 2 — L'élaboration d'actions et d'outils pour se relier, reconstruire son histoire, débloquer l'imaginaire, retourner au jeu, par la revendication du droit des enfants aux loisirs et au jeu.

¹ *Principes recommandés lors de la conduite d'actions liées aux enfants concernés par la mobilité et aux autres enfants touchés par la migration*, resourcecentre.savethechildren.net (juin 2016).

² *Les enfants migrants et réfugiés en Belgique prennent la parole*, Rapport *What do you think ?* UNICEF Belgique, 2018.

« Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique. »¹

Cet ouvrage collectif réunit sept contributions qui ont bénéficié d'un financement et d'un accompagnement du Fonds Houtman pour aboutir à des outils concrets, réutilisables et/ou transférables vers d'autres terrains. C'est dans cette optique de transfert qu'ils sont ici décrits dans leur déroulement et développés dans leurs résultats.

Les projets présentés dans l'ouvrage sont :

1. *Les Hironnelles font le printemps... Promouvoir une résilience psycho-sociale et accompagner les deuils de l'exil par les liens créés autour de pratiques sportives et ludiques*. Argumentaire par l'observation des bénéfices de l'activité sportive et ludique porté par le Centre MENA Les Hironnelles du CPAS d'Assesse et l'IRFAM. Danièle Crutzen, directrice ; Altay Manço, chercheur.
2. *Welcome chez vous*. Film. ASBL ABC Cinéma. Patrick Alen, directeur et administrateur.
3. *S'épanouir à travers nos cent langages*. Parcours artistique et culturel pour les jeunes demandeurs d'asile de Morlanwelz. ASBL ékla, Centre scénique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse. Sarah Colasse, directrice ; Isabelle Limbort, coordinatrice de projets.
4. *La Caravane des Rêves. Parce que le rire est vital !* Stages, dossier pédagogique. ASBL Clowns Sans Frontières Belgique. Kevin Brooking, responsable artistique et cofondateur ; Jacques Lecarte, trésorier ; Serena Galante ; Lionel Boyer, intervenants.
5. *Traces, reflets de réfugiés mineurs*. Ateliers de création participatifs avec et par des MENA (exposition photo et livre). Maison de la Création-Centre Culturel Bruxelles Nord. Marion Colard et Ninon Mazeaud.
6. *La marionnette liégeoise, outil social et culturel*. La marionnette comme outil de médiation. Karim Aït-Gacem et Musée de la Vie wallonne.
7. *Exprime-art*. Ateliers créatifs et ludiques pour enfants en centres d'accueil. Plateforme Mineurs en exil et SDJ. Christelle Trifaux, directrice du SDJ ; Mélanie Zonderman, chargée de projet ; Valérie Provost, art-thérapeute.

¹ Article 31 de la Convention internationale des Droits de l'enfant, New York, 20 novembre 1989.